

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°73 - Juin 2026



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, Chers amis,



Je souhaite partager avec vous quelques nouvelles positives concernant notre commune et les projets qui continuent d'avancer au service de tous.

Notre situation financière demeure saine et maîtrisée. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, la commune dispose aujourd'hui d'une trésorerie d'investissement de 454 K€ nous permettant d'aborder sereinement les projets inscrits dans notre programme municipal. Nos bons indicateurs financiers Cf. ci-après, sont le fruit d'un travail constant pour préserver l'équilibre de nos finances tout en maintenant un niveau de service public de qualité.

Parallèlement, nous poursuivons activement notre engagement en faveur de la transition énergétique. Après plusieurs phases de modernisation, le remplacement de la deuxième moitié de notre parc d'éclairage public par des lampadaires LED sera prochainement achevé. Cette opération permettra de réduire durablement notre consommation énergétique, de maîtriser les coûts de fonctionnement et de contribuer concrètement à la préservation de notre environnement.

L'été sera également marqué par de beaux moments de convivialité et de partage. Je vous donne rendez-vous pour notre traditionnelle fête du village, temps fort de la vie communale, ainsi que pour les nombreuses animations culturelles, festives et associatives qui rythmeront les mois à venir. Ces rendez-vous sont précieux pour faire vivre notre village et renforcer les liens entre générations.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus, notre agent communal Claudine, les associations et tous les bénévoles qui participent activement au dynamisme de notre commune.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été, de bonnes vacances, et de profiter pleinement de ces moments de repos et de convivialité. Bonne lecture. Avec toute mon amitié.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues
Vice-président de la CCGPSL

La Guzargquoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Lecture, coordination :
Vanessa Soury
Estelle Estrenis
Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Budget 2026	2-3
Ça s'est passé à Guzargues	4-5
Commémoration du 8 mai 1945	5
Conseils Municipaux	6-7
Agenda,	7-8
Annonces, secrétariat	8
Etat Civil, ASG	8

flashcode2.0

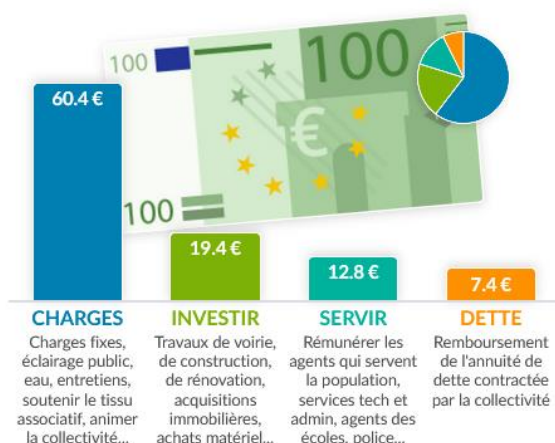


Flashez ce code

* Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tc7.fr sur votre mobile !

Les finances de la Commune

Que fait la commune avec 100 €



Bilan financier 2025 et Budget 2026

Le bilan financier 2025 fait apparaître une bonne santé financière de notre commune avec une trésorerie d'investissement de 454 k€ donc une capacité importante d'autofinancement. En 2026, nous allons encore diminuer notre endettement de 20 k€, portant notre capacité de désendettement à 12 ans. Les augmentations en fonctionnement portent essentiellement sur l'énergie, la sous-traitance et le fonctionnement de l'école qui reste notre premier poste de dépenses avec 74 k€.



Travaux

Deuxième phase de migration de notre parc lampadaires en LED pour nous éclairer et réduire notre consommation énergétique.

La commune va passer en technologie led les derniers lampadaires qui étaient en technologie sodium.

Le coût pour 2026 est de 18.860,79 € HT. Travaux réalisés par la CESML.

Les avantages de ce passage en LED sont nombreux :

- Avantages environnementaux : Réduction des émissions de CO₂ (La moindre consommation d'électricité entraîne une baisse directe des émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique), moins de pollution lumineuse (Les LED permettent un éclairage plus précis et modulable, limitant la diffusion inutile de lumière et respectant mieux la biodiversité nocturne), technologie plus propre (Les LED ne contiennent pas de mercure ni de gaz toxiques et sont plus facilement recyclables que les ampoules traditionnelles au sodium)

- Avantages économiques : Réduction significative de la consommation d'énergie (Les LED consomment en moyenne 50 à 80 % d'énergie en moins que les ampoules traditionnelles), diminution des coûts de maintenance (Les lampes LED ont une durée de vie bien supérieure, jusqu'à 30 000 à 50 000 heures contre 1 000 à 5 000 heures pour les anciennes technologies). Ce sera donc un investissement rapidement rentabilisé.



BUDGET 2026

L'intégralité des comptes ainsi qu'une note de synthèse sont disponibles en mairie

Prévision de budget principal 2026

Budget de fonctionnement : 522 158 €

Budget d'investissement : 674 229 €

Budget Total : 1 196 387 €

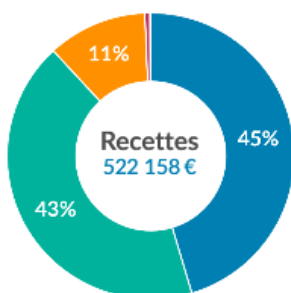
474 960 € en 2025

703 418 € en 2025

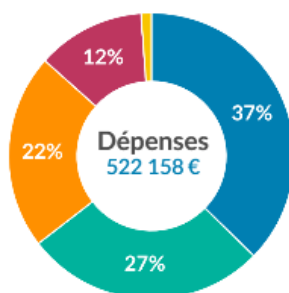
1 178 378 € en 2025



Fonctionnement



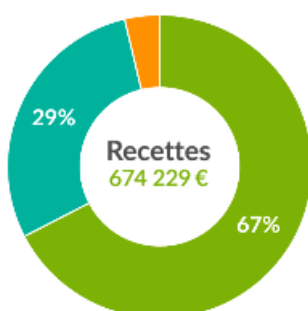
Impôts et taxes :	236 980 €
Excédent antérieur :	223 278 €
Dotations et participations :	58 500 €
Autres recettes :	3 000 €
Produits des services :	400 €



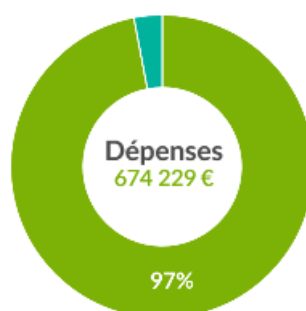
Virement à section d'invest :	194 748 €
Charges gestion courante :	142 210 €
Charges générales :	115 300 €
Charges de personnel :	63 800 €
Intérêts d'emprunts :	6 100 €



Investissement



Excédent d'invest reporté :	454 481 €
Virement de section de fonct :	194 748 €
Dotations et subventions :	25 000 €



Dépenses d'équipement :	654 029 €
Remboursement du capital :	20 200 €

Pas d'augmentation
des Impôts locaux
En 2026

Budget 2026

Fiscalité communale

Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux



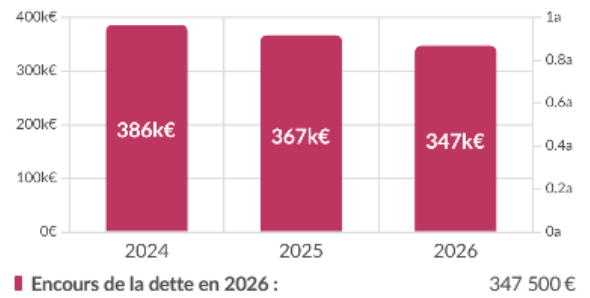
34.59%
Taxe Foncière Bâti



46.50%
Taxe Foncière Non-Bâti



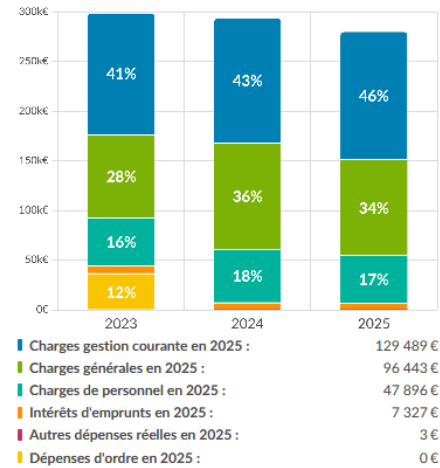
8.56%
Taxe Hab Rés Secondaire



Bilan 2025

Capacité de désendettement
11.98 ans

Taux d'épargne
29 017 €
9%



Evolution des Dépenses de Fonctionnement

Conseil municipal du 16 avril 2026 : CFU 2025 et Budget 2026

Le conseil municipal du 16 avril 2026 était principalement consacré à l'examen du Compte Financier Unique (CFU) 2025, au vote du budget communal 2026 ainsi qu'à la fixation des taux d'imposition.

En ouverture de séance, Pierre Antoine a rappelé les principes qui guident l'action municipale depuis de nombreuses années : une gestion rigoureuse des finances publiques, le maintien d'une fiscalité particulièrement modérée, le développement constant des services proposés à la population, notamment avec l'Espace La Pléiade, ainsi que la réalisation d'investissements structurants contribuant à la qualité de vie des habitants de Guzargues.

La municipalité a ainsi fait le choix de maintenir, depuis près de vingt ans, des taux d'imposition inchangés, tout en conservant des bases fiscales parmi les plus faibles du département. Les résultats financiers de l'exercice 2025 témoignent de la solidité de cette gestion. Le fonds de roulement de la commune atteint désormais 678 000 €, traduisant une situation financière saine et une capacité d'autofinancement significative pour préparer les investissements futurs, y compris après la réalisation de l'Espace La Pléiade.

Dans ce contexte favorable, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Les efforts engagés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement ont également porté leurs fruits. L'épargne brute dégagée en 2025, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'élève à 30 000 €, soit le double de celle enregistrée en 2024, cela reste néanmoins modeste. L'école Assas-Guzargues demeure le principal poste de dépense de fonctionnement, avec un budget annuel de 74 000 €, illustrant l'importance accordée par la commune aux services éducatifs.

Le budget communal 2026 a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Il confirme la volonté municipale de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse au service des Guzarguois. Parmi les projets programmés figurent la poursuite de la transition énergétique avec la modernisation de l'éclairage public en LED, la création de nouveaux caveaux au cimetière, les études relatives à la réalisation d'un programme locatif collectif pour les Guzarguois, ainsi que l'acquisition de foncier stratégique pour l'avenir de la commune.

Attribution des subventions aux associations :

Foyer socio-culturel Collège de Clapiers	Le Joyeux cochonnet	Amicale sapeurs-pompiers	Association de Chasse	Association Sportive Guzarguoise	CCFF	Association parents d'élèves école Assas Guzargues	Association "Megustaguz"	Association Des Sources du lez (Siège non situé à Guzargues)
300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	200,00 €

Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

Accès au droit : des permanences gratuites pour accompagner les habitants

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup poursuit son engagement en faveur d'un accès au droit gratuit, anonyme et ouvert à tous, grâce à deux dispositifs complémentaires : les permanences d'avocats et les permanences de conciliation de justice

Des conseils juridiques gratuits avec les avocats

Organisées en partenariat avec le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) de l'Hérault, ces permanences permettent d'obtenir un conseil juridique gratuit, anonyme et préventif, en dehors de toute procédure judiciaire.

Elles ont lieu deux fois par mois, hors juillet et août :

- 2e mercredi du mois (matin) à Saint Mathieu de Tréviers, à l'Hôtel de la Communauté.
- 4e lundi du mois (après-midi) à Saint Martin de Londres, à France Services

Conciliation de justice : résoudre les litiges à l'amiable

En partenariat avec le tribunal judiciaire de Montpellier, des conciliateurs bénévoles assermentés facilitent la résolution amiable des litiges civils du quotidien, une étape souvent obligatoire pour les différends de moins de 5 000 € afin d'éviter un procès.

Ces permanences ont également lieu deux fois par mois, hors juillet et août :

- 3e vendredi du mois à Saint Mathieu de Tréviers, à l'Hôtel de la Communauté.
- 4e mardi du mois à Saint-Martin-de-Londres, à France Services

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous sont à prendre auprès du Service Action sociale de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup : 04 67 55 87 27 ou 04 67 55 87 26

ÇA S'EST PASSE A GUZARGUES

Guzargues fête la Saint Patrick

Samedi 27 mars, pour fêter la Saint Patrick, MégustaGuz en partenariat avec la commune avaient organisé une soirée conviviale dans la salle La Pléiade.

C'est une immense choucroute bien garnie ainsi qu'un bel éventail de bières et vins qui ont été proposés aux Guzarguois. Cet événement s'inscrit désormais dans l'agenda des Guzarguois, en effet ils ont été 80 à répondre présents.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine



Spectacle pour les enfants French Coin Coin par la Compagnie La panthère noire Samedi 11 avril, 16h

Bel après-midi pour les enfants qui ont eu le plaisir d'assister au spectacle French Coin Coin proposé par la Compagnie La Panthère Noire. Inspiré du célèbre conte du Vilain Petit Canard, ce moment poétique et plein d'humour a mêlé avec talent magie et cirque fantaisiste. Petits et grands ont été transportés dans un univers tendre et décalé, saluant la créativité des artistes et la qualité de cette représentation qui a enchanté tout le public.



Guzargues se souvient : commémoration du 8 mai 1945

81^{ème} anniversaire de l'Armistice

Vendredi 8 mai 2026, la commémoration du 81^{ème} anniversaire de l'Armistice s'est déroulée dans l'église Saint Michel devant le monument aux morts.

Cette année, la cérémonie du 08 mai a été un moment solennel et émouvant.

Après le dépôt de gerbe, Pierre Antoine a ensuite donné lecture du message de Catherine Vautrin ministre des armées et des anciens combattants ;

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie. Libérée par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas. Ne l'oublions jamais : avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit. Marc Bloch — historien, combattant de 14, volontaire à nouveau en 39, fusillé en juin 1944 — avait porté sur les responsables de la débâcle ce constat implacable : ils avaient « estimé très tôt naturel d'être battus ». Ceux qui continuèrent de croire à la France n'étaient pas des surhommes.

Ce furent les cent trente-trois pêcheurs de l'île de Sein, les cinquante-deux premières engagées volontaires de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce fut Jacques Lusseyran, lycéen non-voyant de 16 ans qui rassembla autour de lui les Volontaires de la liberté, avant d'être déporté à Buchenwald.

Ce furent des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, mais unis par une même exigence : ne pas subir, ne pas céder.

Cette résolution était d'abord celle de résister au déni du droit et de la justice. « Dès le 3 septembre 1939 », rappelle le général de Gaulle, « nous avons tiré l'épée, seuls avec l'Angleterre, pour défendre le droit violé sous les espèces de la Pologne. ». À Londres, sous les bombes du Blitz, à Brazzaville, où l'Ordre de la Libération est créé, se poursuivit la lutte de ceux qui pressentaient que cet affrontement était une guerre contre l'humanité. Alors que nous célébrons les 400 ans de la Marine nationale, souvenons-nous de l'amiral Muselier, rallié dès 1940 à la France libre et qui lui donna son emblème : la croix de Lorraine. Souvenons-nous des sous-marins du Casabianca, déjouant la vigilance ennemie pour armer la Résistance en Corse.

Et derrière eux, toutes les générations de marins qui perpétuent aujourd'hui notre puissance navale avec le porte-avions France Libre. Souvenons-nous des commandos Kieffer, débarqués à l'aube du 6 juin 1944.

Honorons, sur les plages de Provence, les soldats venus d'Afrique, d'Asie et du Pacifique — tirailleurs, goudiers, spahis de la 1^{ère} armée française menée par le général de Lattre de Tassigny, remontant jusqu'à Berlin.

De Lattre qui, face à ce qu'il appelait « les puissances multiples du mensonge », dira : « nous avons découvert tout le prix de notre civilisation en éprouvant sa fragilité. »



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 16 Avril 2026 à 18 H 30

Etaient présents : Mesdames ESTRENIS Estelle, GOGUET Ghislaine, MARQUER Chrystel, MARTIG Caroline, MONTELOON Virginie, SOURY Vanessa, Messieurs ANTOINE Pierre, CROSNIER, Bernard, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MASTALERZ Claude,

Excusés : Madame REBOUL Stéphanie, (procuration à Christian LEMPEREUR), Messieurs FLOURIEUSSE Hervé (procuration à Virginie MONTELOON), MALCHIRANT Thierry (procuration à Vanessa SOURY), SANCEY Jean-Marc (procuration à Jean-Claude GAUD).

➤ Approbation des Comptes Rendus du 20 Mars 2026 et du 26 Mars 2026

Voté à l'unanimité

➤ Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 (Remplace les Comptes administratif et de gestion)

Le CFU 2025 est approuvé à l'unanimité

	REALISES
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	281.158,25 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	310.175,99 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT 2025	29.017,74 €
Clôture 2025 avec excédent 2024	223.278,20 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	93.112,45 €
RECETTES INVESTISSEMENT	87.025,38 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2025	-6.087,07 €
Clôture 2025 avec excédent 2024	454.481,30 €

Voté à l'unanimité

➤ Affectation des résultats comptables 2025 pour 2026

Budget communal : résultat de clôture de fonctionnement 2025 excédentaire : 223.278,20 € affecté de la façon suivante :

223.278,20 € affecté au financement des recettes de fonctionnement,, 0 € affecté au financement des recettes d'investissement

Voté à l'unanimité

➤ Vote du budget 2026

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	522.158,00 €	522.158,00 €
Investissement	674.229,00 €	674.229,00 €

Voté à l'unanimité

➤ Vote des taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti pour 2025

Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux.

- Taxe foncier bâti : 34,59 %

- Taxe foncier non bâti : 46,50 %

- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 8,56%

Voté à l'unanimité

➤ Subvention aux diverses associations

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer

300,00 € au Foyer Socio-culturel du collège de Clapiers,

300,00 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Assas,

300,00 € à l'Association de Chasse de Guzargues,

300,00 € à l'association Le joyeux cochonnet,

300,00 € à l'Association Sportive Guzarguoise,

300,00 € au CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts),

300,00 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Assas / Guzargues,

300,00 € à l'Association « Megustaguz »,

200,00 € à l'Association Solidarité des Sources du Lez

Voté à l'unanimité

➤ Devis :

- CESML : migration du reste du parc de l'éclairage public en LED

Choix de la société CESML pour un montant HT de 18.860,79 €

Voté à l'unanimité

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide,

RAS. Fin de séance 21H00

Une mutuelle santé attractive et solidaire pour les Guzarguois. Redonner du pouvoir d'achat et garantir l'accès aux soins pour tous. Face à la hausse constante des tarifs des complémentaires santé individuelles, de nombreuses personnes se voient contraintes de renoncer à leur couverture santé pour des raisons financières. Les contrats individuels affichent en effet des coûts souvent élevés, impactant directement le budget des foyers.

Cette situation n'est pas une fatalité. Soucieuse de votre bien-être et de votre pouvoir d'achat, la municipalité a décidé de s'engager activement afin de vous permettre de bénéficier d'une couverture santé de qualité à des tarifs avantageux.

Pour mener à bien cette action, la municipalité a choisi de jouer un rôle de négociateur et de facilitateur, avec pour objectif de proposer aux administrés des contrats adaptés à leurs besoins.

L'équipe municipale s'est attachée à plusieurs critères essentiels :

- L'étendue des garanties et la qualité des soins pris en charge
- Des tarifs de cotisation attractifs
- La qualité des services proposés

Au final, chaque habitant intéressé reste totalement libre de souscrire un contrat individuel directement auprès de l'organisme retenu, tout en bénéficiant de tarifs préférentiels.

Prochaines étapes :

Dans le cadre de cette démarche, **deux réunions publiques d'information sont organisées à la salle La Pléiade :**

- **Lundi 22 juin 2026 à 18h15 : rencontre avec une conseillère Groupama**
- **Mardi 23 juin 2026 à 18h15 : rencontre avec une conseillère AXA**

À l'issue de ces présentations, les deux conseillères assureront des permanences régulières à la salle des Associations (située place de la Mairie) afin de réaliser des études personnalisées et de répondre à toutes vos questions.

Venez nombreux pour comparer les offres et faire le meilleur choix pour votre santé.

Animation culturelle

Jeudi 28 mai au matin, la commune de Guzargues a accueilli un atelier créatif autour de la fabrication de fleurs en papier, organisé en partenariat avec la médiathèque départementale de Pierrevives. De 9h30 à 12h, huit participantes ont pris part à ce moment de découverte et de partage, animé par Pauline Dujol. Grâce à ses conseils et démonstrations, elles ont pu s'initier à différentes techniques de création et réaliser de délicates fleurs en papier, telles que des coquelicots, des roses ou encore des pivoines. Cet atelier, à la fois ludique et accessible, a permis à chacune de laisser libre cours à sa créativité tout en développant son savoir-faire. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les participantes ont pu échanger, expérimenter et repartir avec leurs propres créations. Toutes se sont montrées ravies de cette expérience, témoignant du succès de cette initiative culturelle portée par la municipalité et ses partenaires. La commune de Guzargues remercie chaleureusement la médiathèque départementale de Pierrevives ainsi que Pauline Dujol pour la qualité de cette animation, et se réjouit de proposer prochainement de nouveaux ateliers ouverts à tous.



Agenda : Guzarguois, prenez rendez-vous cet été :

☛ **COURS DE PILATES le mercredi de 18h à 19h et stretching le mardi de 13h30 à 14h30 à l'Espace La Pléiade**
Renseignements et inscription : **Aurélien SABATIER – 06.87.37.74.18 sabatier.aurelien2@gmx.com – www.coaching-pilates.fr**

☛ **LA DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SERA CHEMIN DU MAS DES VIOLETTES**

Les vendredis et samedis 12 et 13 juin – 18 et 19 septembre

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis 9h à 12h et de 13h à 16h

☛ **EXPOSITION DE PEINTURES PAR DES ARTISTES GUZARGUOIS** avec la participation des artistes de Saint Vincent de Barbeyrargues

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juin Espace La Pléiade, Vernissage samedi 11h00, accès libre

☛ **FETE DE GUZARGUES**

Vendredi 27 juin : cérémonie d'ouverture à 19H00 soirée Bodéga organisée par Mégustaguz (accès libre)

Samedi 28 juin : traditionnel méchoui, inscription au repas du samedi à l'aide du bulletin ci-joint.

☛ **CINEMA SOUS LES ETOILES**

Juste une illusion. Une comédie sur cette période de l'enfance où l'espoir de changer le monde n'était pas "Juste une illusion... avec Avec Louis Garrel, Camille Cottin, Pierre Lottin...

Vendredi 28 août à 21h00 sur la Place du Village Prix : 5€ pour tous

☛ **THEATRE Les rois de la lutte** par la Compagnie le Cœur à barbe

Vendredi 2 octobre Espace La Pléiade 20H30.

☛ **JEUX DE CARTES A LA PLEIADE**

Les mercredis après-midi de 14h à 17h salle La Pléiade

☛ **SALON LITTERAIRE**

Dimanche 08 novembre Espace La Pléiade

📍 JOURNÉE TOURISTIQUE ET CULTURELLE DES AINÉS :

Vendredi 11 septembre 2026 : Destination Nîmes la Romaine

Programme :

08h30 : Rendez-vous à Guzargues.

09h00 : Départ de Guzargues pour Nîmes

• Visite des arènes avec guides

• Repas dans un restaurant à côté des arènes

• Visite de la ville en petit train

• Visite de l'oliveraie Jeanjean à Garons

17h00 : Retour sur Guzargues

Inscriptions obligatoires en mairie ou par mail, avant le vendredi 8 août 2026

Annonces

-Cours de tournage sur bois

Contact : Nathalie Remy 0688067745

boisdesenteurscreations@gmail.fr

-Pose de panneaux photovoltaïques et climatisation

Patrice Paul 0467021047 relationclient@aeris34.fr

-Prothésiste onguilaire

Nails chez Chatou

Route du Lirou

0766075322

Pizzaiolo à Guzargues tous les mardi

Piccola Italia

0766422233 pour commander

Un Primeur à Guzargues chaque mercredi matin

Du mardi 11 novembre 2025 au mardi 30 juin 2026

Mairie-Secrétariat-Bibliothèque

Pendant les vacances d'été, le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 21 août 2026. Une permanence sera assurée les mardis de 15H00 à 17H30

Transport scolaire : Inscription ou réinscription sur le site www.herault-transport.fr.

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élague des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Allo Mairie ou un mail à la mairie

Vous constatez qu'un lampadaire est en panne, appelez la mairie ou envoyez un mail en indiquant le N° inscrit sur le mat.

Prix des lecteurs du Grand Pic Saint Loup 2026

La Communauté de communes lance la **4^e édition du Prix des lecteurs du Grand Pic Saint-Loup**, en partenariat avec 17 bibliothèques et médiathèques du territoire, dont celle de Guzargues.

3 livres sont en lice : à vous de voter pour celui que vous préférez

Les livres sont déjà disponibles à la Médiathèque La Pléiade, n'hésitez pas à venir les emprunter. Le **vote des lecteurs est ouvert jusqu'au 14 novembre 2026** et la remise du prix aura lieu le 25 novembre.

Voici les ouvrages en lice pour le prix 2026

Les cinq sur la photo – Laurent Lagarde

L'étoile d'après – Charles Aubert

L'ambre et le masque – Mireille Pluchard

État civil

Naissance

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de Louis BONNET CALY

Le 1^{er} avril 2026

Toutes nos félicitations aux jeunes parents

Mariage

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de : Louise, Aurélie, Marie, Camille JOURDAIN et Jean-Baptiste, Marie ANTONMATTEI

Le jeudi 21 mai 2026 à 11H30

Nous souhaitons tout le bonheur du monde aux nouveaux mariés



ASG Tennis

Face à l'engouement rencontré l'an dernier, le même format de tournoi sur 10 jours a été retenu cette année encore. C'est ainsi qu'entre le 13 et 23 Mai se sont rencontrés les 13 joueurs inscrits. La finale qui s'est tenue le samedi 23 mai, a vu se confronter les 2 mêmes joueurs que l'an dernier, à savoir Hugo Bonora face à Robin Paul, qui l'emporta au 3^{ème} set après un match particulièrement serré.

L'ensemble des participants et adhérents de l'association étaient ensuite conviés au cocktail dinatoire qui a pu avoir lieu place de la Mairie, la météo favorable étant de la partie.

Claude Mastalerz, secrétaire et trésorier de l'association, a remis la première des récompenses à Christophe Jousse pour son engagement et participation active au sein de l'association depuis plusieurs années consécutives, suivi par Jean-Claude Gaud, président de l'association, qui a remis l'autre récompense au gagnant du tournoi, Robin Paul.

La soirée a pu se poursuivre ensuite jusqu'à minuit dans une ambiance chaleureuse et conviviale